

# Histoire des maires de Loctudy

## De 1790 à 1983

### Sébastien GUIZIOU

#### (1909 – 1983)

Est-ce un clin d'œil de l'histoire ? Au moment de l'inauguration de l'extension de la mairie, notre bulletin consacre un article à celui qui en fut le constructeur en 1960.

Sébastien Guiziou partage avec Louis Toulemont le double privilège d'avoir été les maires qui ont accompli les plus longs mandats (le premier pendant 35 ans, le second pendant 40 ans) et d'avoir chacun, accompagné une mutation majeure de Loctudy : celle de 1869 à 1911 qui vit une commune agricole prendre la mer et celle de 1945 à 1983 qui, sous l'effet de la modernité connut un profond changement de modes de vie. Toutefois l'implication communale de Sébastien Guiziou a été la plus longue car il a été de 1935 à 1945 le secrétaire de mairie dévoué du Général de Penfentenyo, avec lequel il partagea les risques de la gestion d'une municipalité pendant l'occupation, son premier adjoint de 1945 à 1950 et son successeur comme premier magistrat à compter de cette date.

### Le contexte

Ses mandats successifs se sont déroulés sous deux régimes : de 1950 à 1958, sous la 4<sup>ème</sup> République, de nature parlementaire caractérisée par l'instabilité gouvernementale ; de 1958 à 1983 la 5<sup>ème</sup> République, créée par le Général de Gaulle, de nature présidentielle, qui vit le renforcement du pouvoir étatique. Jusqu'en 1981 ces deux régimes partageaient la même conception centralisatrice : ils limitaient les libertés des collectivités locales dont les délibérations étaient soumises au visa du préfet pour être rendues exécutoires. Les problèmes auxquels ces gouvernements furent confrontés étaient la reconstruction de la France après la guerre, l'aménagement du territoire et la décolonisation. A ce titre des Loctudystes participèrent aux guerres d'Indochine et d'Algérie.

C'est durant cette période qu'émergèrent en Bretagne les revendications régionalistes sous l'impulsion du Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts Bretons (C.E.L.I.B.), organisme qui regroupait les acteurs économiques et les parlementaires de toutes tendances politiques. Créé en 1951 il eut pour objectif d'obtenir du pouvoir central un plan d'aménagement de la Bretagne et son désenclavement.

Parallèlement se constituait la Communauté Européenne (le traité de Rome fut signé en 1957) dont les décisions ont eu des incidences sur les activités agricoles et maritimes de notre région. Les partis politiques qui dominèrent la 4<sup>ème</sup> République (Mouvement Républicain Populaire, Parti Communiste, Parti Socialiste, Radicaux) perdirent de leur influence après 1958 au bénéfice du Mouvement Gaulliste. La percée du Parti Socialiste commença dans les années 1970 et se traduisit en 1981 par une alternance du pouvoir central mettant fin au règne de la droite. Sébastien Guiziou ne vécut que deux ans durant le mandat de François Mitterand.

Au plan régional, sous l'impulsion de la mouvance décentralisatrice, une première structure, l'Etablissement Public Régional fut créé en 1972. Mais ce n'est qu'en 1981, en exécution de la loi de décentralisation de Gaston Deferre que la région de Bretagne, amputée toutefois de la Loire-Atlantique, devint une véritable collectivité territoriale (son premier président fut René Pléven)

Au plan départemental, le Conseil Général du Finistère, dont l'exécutif était assuré jusqu'en 1981 par le préfet, était dominé par une majorité centriste. La présidence fut successivement assurée par André Colin et Joseph Orvoën.

Au plan local un S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) créé en 1923, regroupant l'ancien canton de Pont-l'Abbé et la commune de Plonéour-Lanvern (le canton du Guilvinec dont fait partie Loctudy fut créé en 1978) traitait, sur une base technique, les problèmes cruciaux, à l'époque de l'électrification et de la distribution de l'eau potable.

## Les activités économiques

Loctudy a connu entre 1950 et 1983 une profonde mutation faite du déclin de l'agriculture et du petit commerce, de l'expansion de la pêche et du tourisme.

La réactivation du port de commerce en sommeil depuis 1931 (arrêt des exportations de pommes de terre vers le Pays de Galles) n'a duré que quelques années (de 1954 à 1962). Des cargos battant pavillon hollandais ont assuré le transport des précieux tubercules vers le Maroc et l'Algérie.

La seule usine de la commune, la conserverie Le Gall, a fermé ses portes en 1963 tout en conservant intactes ses installations.

Les exploitations agricoles qui avaient atteint le chiffre de 150 entre les deux guerres ont décliné pour se situer à 60 en 1975. Pourtant dès 1946 un groupement d'agriculteurs avait entrepris la modernisation de leurs moyens de fonctionnement en achetant un tracteur. Mais ils ne trouvèrent pas de successeurs pour reprendre les fermes ; leurs enfants se sont dirigés vers la pêche en s'embarquant sur les malamoks. La culture de la pomme de terre et des primeurs, autrefois florissante, a décliné comme l'élevage cela à cause du changement de mode de vie et des méventes des produits. Cette crise a donné lieu en mai et juin 1961 à de violentes manifestations à Pont-l'Abbé. A cette occasion des agriculteurs loctudystes ont aspergé de gas-oil des pommes de terre invendues et brûlé les urnes des élections cantonales. A la même époque, Alexis Gourvernec prenait d'assaut la sous-préfecture de Morlaix pour obtenir une loi d'orientation agricole modifiant les conditions du marché. A Loctudy s'ajoutait la pression foncière : certaines terres agricoles et maraîchères, notamment à Larvor, étant propices à la construction ont été vendues à des personnes qui y ont édifié des résidences principales et secondaires.

Sous le mandat de Sébastien Guiziou l'urbanisme s'est fortement développé, c'est ainsi que le nombre de maisons est passé de 950 en 1955 à 2100 en 1976, année durant laquelle il a été délivré 111 permis de construire.

Le port de pêche a par contre connu une remarquable croissance. A l'origine, principalement côtière, la flottille est devenue hauturière pour moitié. Durant les années 1960, quand la sardine évoluait dans la baie de Concarneau, de nombreux bateaux du Pays Bigouden venaient débarquer leur pêche à Loctudy.

Le développement du site a été rendu possible par la création d'une infrastructure portuaire adaptée, allongement des quais de débarquement et construction de magasins de marée. De ce fait les chalutiers qui allaient vendre leur pêche à Concarneau et à Douarnenez ont retrouvé la route de leur port d'attache, générant de nouveaux emplois à terre.

En 1948 les malamocks, sorte de pinasses équipées de chaluts à panneaux ont contribué à impulser une activité maritime qui allé en s'amplifiant. De conception nouvelle et premier bâtiment à coque métallique, le « Ruban Bleu » est allé pêcher à partir de 1956 le thon à Dakar.

Grâce à l'action combinée de tous les acteurs ; département du Finistère, commune de Loctudy, chambre du commerce de Quimper, organismes professionnels maritimes, le port s'est élevé au 5<sup>ème</sup> rang en France. La pêche connut cependant quelques crises : grève en 1967, hausse des carburants en 1975.

Le tourisme s'est élevé au niveau de la deuxième activité économique de la commune. En 1970 la population passait au pic de l'été de 3 500 à 20 000 résidents. Mais il a changé de nature : petit à petit les hôtels, au nombre de six, qui fonctionnaient à plein avant la guerre ont fermé leurs portes. Ils ont été remplacés par des centres familiaux (le Dourdy en 1963 et le Renouveau en 1964). Les campings se sont développés, c'était l'apogée des colonies de vacances (6) qui peuplaient la localité de nombreux enfants. Les maisons meublées (de l'ordre de 150 en 1970) et les résidences secondaires devinrent majoritairement lieux d'hébergement.

La promotion du tourisme fut facilitée en 1979 par la création de l'association « Syndicat d'Initiative » de Loctudy dont le premier président fut François Yvin. Auparavant sous l'égide d'un syndicat regroupant Loctudy et Pont-l'Abbé les dossiers étaient gérés par un secrétaire de mairie. L'animation était assurée par un comité des fêtes, constitué essentiellement de commerçants et à partir de 1969 par un comité d'animation créé par Irène Le Fouest sous l'impulsion du Comité d'Expansion de Cornouaille (C.E.C.O.R.). Il organisa plusieurs festivités dont le clou fut un spectacle « son et lumières » : Bretagne d'autrefois en 1970 à Kerandro.

Le cadre de vie a bien changé depuis lors : la période 1960 – 1970 a été à juste titre appelée la « décennie décisive ». Le confort des maisons s'est amélioré avec l'apparition des appareils ménagers et de la télévision. Les lavoirs, lieux de labeur et de convivialité pour les femmes ont cessé leur activité. Paradoxalement face à cette évolution moderniste, la culture bretonne a connu un renouveau sous l'impulsion des chanteurs comme Glenmor et Stivel et grâce à l'impact du livre phare de Per Jakez Helias (le Cheval d'orgueil). Petit à petit les

Fest-Noz (fêtes de la nuit) ont remplacé les bals qui réunissaient les jeunes dans les salles bien connues du Pays Bigouden (Kerloc'h, la Caravelle). Les deux salles de cinéma de la commune étaient régulièrement fréquentées.

Entre 1945 et 1960 Loctudy a revêtu un nouveau visage avec l'implantation des écoles des mousses et de maistrance au Dourdy. Leur arrivée fut bien accueillie et ne fut pas considérée comme une intrusion militaire. En effet le système des classes devenu l'inscription maritime avait pour conséquence l'affectation des marins pêcheurs dans la Marine pendant leur service national. De plus quelques Loctudystes y accomplissaient leur carrière. Au plan économique, la présence dans notre commune de 200 cadres avait un impact appréciable. Ils prenaient en location des maisons qu'ils évacuaient durant la période estivale pour laisser la place aux touristes. Ils s'approvisionnaient, comme les services de restauration du Dourdy, dans le commerce local. Au plan démographique, ils ont contribué à augmenter le nombre d'habitants qui est passé à 4 021 en 1954 pour retomber à 3 238 à leur départ en 1960. Leurs enfants ont été scolarisés sur place. Ils ont participé à toutes les animations locales. Plusieurs jouèrent dans la Phalange, équipe de football créée en 1947. Les prestations de la fanfare étaient particulièrement appréciées. C'était un plaisir de voir évoluer les pompons rouges dans les rues pendant leur quartier libre, d'admirer dans la baie les baleinières sur lesquelles ils apprenaient leur métier. Le dragueur stationné devant l'île Garo donnait à la baie une allure militaire. Les maistranciers constituèrent un vivier matrimonial pour les jeunes filles de Loctudy et du Pays Bigouden.

Sébastien Guiziou entretint comme son prédécesseur d'excellentes relations avec les autorités maritimes : il était présent au Dourdy le 7 août 1954, quand André Monteil, ministre de la Marine (ancien député du Finistère) y fit une visite.

La fermeture du site, suite au transfert des écoles à Brest donna lieu en septembre 1960 à une importante prise d'armes à la Cale. Les anciens se réunissent périodiquement au Dourdy, témoignant ainsi de leur attachement à Loctudy.

Durant ses mandats la vie locale était animée par différentes associations et groupements. Les matchs des équipes de football se déroulaient sous l'œil d'un public nombreux et chaleureux. Le comité des fêtes organisait des réjouissances notamment lors du pardon de Loctudy et de la fête du 14 juillet.

Les associations d'anciens combattants (U.N.C., U.B.C., Anciens Prisonniers de Guerre) se réunissaient pour défendre leurs droits et commémorer les événements patriotiques. Une section locale de la F.N.A.C.A. (Fédération des Anciens d'Afrique du Nord) a été créée en 1972. En 1975 le conseil municipal vota un vœu visant à ce que leurs soient attribuée la carte du combattant.

Les institutions liées à la paroisse (patronage des jeunes, fanfare, fête bretonne) étaient très actives. Les sections locales de la jeunesse agricole et de la jeunesse maritime chrétienne ont largement contribué à la formation des leaders dans ces milieux.

Les associations caritatives (Secours Catholique, Secours Populaire, Association Familiale) dont le but est l'aide aux plus démunis et aux personnes âgées connurent un essor.

La gamme des activités proposées par le Foyer des Jeunes (conférences, jeux, expositions, danse bretonne, tennis de table, théâtre) était très large en 1967. Le foyer est à l'origine du club de judo ; son premier président fut Joël Andro qui devint maire en 1983. Le Cercle Nautique de Loctudy, présidé à l'époque par Alain Quëinnec a retrouvé une nouvelle vie après 1948 et a développé ses écoles de voile. Par ailleurs il organisait de nombreuses compétitions dont les grandes régates internationales de 1963.

Les organisations professionnelles (caisse de secours mutuel, protection du bétail dans le milieu agricole, comité des pêches, syndicats, coopérative dans le milieu maritime) connaissaient une activité soutenue.

Durant cette période de forte mutation la solidarité subsista notamment à l'intérieur de groupements informels. Ainsi dans les fermes « les compagnies » réunissaient plusieurs cultivateurs pour le battage du blé et les grands travaux. Les liens créés par la participation au même conseil de révision à Pont-l'Abbé (sélection des futurs conscrits) des jeunes gens de la même classe perdurent encore, même si la conscription a disparu.

Les membres de la société « des Petits Chasseurs de Loctudy » disposaient alors d'un vaste territoire que l'urbanisation a grignoté. En 1976 a été créé le foyer du 3<sup>ème</sup> âge devenu « Foyer de l'Amitié » dont le but est de rompre l'isolement de nos aînés.

## **L'homme**

Sébastien est né en 1909 à Langoz dans une famille d'agriculteurs ; son père fut conseiller municipal.

Il effectua sa scolarité à l'école maternelle du Bon Ange puis à Saint-Gabriel, institution à laquelle il est resté très attaché. Durant sa vie professionnelle il exerça successivement le métier de marchand de pommes de terre, de comptable à la criée et de rédacteur aux archives départementales.

Au plan politique il se situait à droite « entre les républicains indépendants et les centristes » comme il le disait lui-même dans une interview au Télégramme le 14 mars 1977 au lendemain de sa réélection. Partisan convaincu de la liberté de l'enseignement il a milité activement pour cette cause. Il prit la tête de la délégation loctudyste qui manifesta massivement à Quimper en 1946. Il assumait d'ailleurs la présidence des anciens élèves de l'école Saint-Gabriel. Pour autant, il remplit ses obligations vis-à-vis des écoles publiques les dotant de nouveaux locaux dont l'école Jules Ferry et leur attribuant les moyens de fonctionnement.

Proche de la population il connaissait toutes les familles de sa commune qu'il recevait en tant que besoin tous les après-midi. C'était un excellent orateur : les couples qu'il a mariés se souviennent avec émotion des mots chaleureux prononcés à la fin des cérémonies. Epris de musique il pouvait tenir l'orgue de l'église et diriger une chorale. Il savait animer les fêtes locales, notamment la kermesse annuelle qui était pour lui une vitrine de la culture bretonne à laquelle il était très attaché.

Sa parfaite possession de sa langue maternelle lui permettait de communiquer facilement avec les marins et les paysans. Il s'investissait beaucoup dans l'action sociale (création de lotissements familiaux, attribution de bourse aux enfants, de secours aux familles). Dans son action municipale il recherchait toujours le consensus : c'est ainsi qu'il fut à l'origine de la création en 1961 de l'association sportive Larvor-Loctudy en favorisant la fusion des équipes de football de la Phalange et de l'Union Sportive. En agissant dans le cadre des lois, pour donner aux écoles publiques et privées leurs moyens de fonctionnement il contribua à la paix scolaire.

Doté d'une forte personnalité, d'une intelligence vive, d'une grande mémoire, il savait réfléchir, mûrir les idées, les mettre en forme pour les réaliser. Toutefois, homme de son temps, possédant à fond les dossiers, il limitait les délégations de compétence. Erudit il a écrit de remarquables articles sur l'histoire locale dans l'intéressant bulletin municipal édité en 1971.

De 1950 à 1983 sa liste d'union pour l'expansion communale fut constamment réélue : en 1959 et 1971 elle n'eût pas à affronter de liste adverse. Par contre en 1965 deux autres listes s'opposèrent sans succès à la sienne. Le scrutin uninominal ne facilitait pas la représentation des tendances minoritaires.

Malgré sa notoriété, Sébastien Guiziou, ne parvint pas à obtenir de mandat électif en dehors de la commune. Ainsi aux élections des conseillers généraux en 1958, dans l'ancien canton de Pont-l'Abbé, consécutives au décès de Lautrédou, maire regretté de la ville centre, il fut battu par son successeur le docteur Bénard. Alors que ce dernier obtint 5 949 voix, Sébastien Guiziou eut un score honorable, 3 433 dont 960 à Loctudy.

Il occupa cependant à partir de 1953 les fonctions de premier vice président du S.I.V.O.M. de Pont-l'Abbé. Dans cet organisme il intervint fortement pour que Loctudy bénéficie des aménagements lors des travaux d'électrification et de distribution d'eau potable. Concernant les logements sociaux de Ty Glaz en 1983, mettant en avant leur caractère social et humanitaire du fait qu'ils étaient appelés « à héberger des gens de petite fortune » il les qualifia de « lotissements privés d'intérêt public ».

Après la réintroduction du scrutin de circonscription (Loctudy faisait partie de celle de Quimper) il fut successivement suppléant des candidats Monteil en 1958 et Nader en 1962 qui tous deux ne connurent pas le succès.

Farouche partisan de la décentralisation, c'était un défenseur de l'autonomie communale. Ce n'est pas étonnant qu'il prit part au mouvement d'émancipation initié par le C.E.L.I.B. qui visait à donner à la Bretagne les moyens de son développement. Le vote d'un vœu énergique en décembre 1961 en témoigne. « Le conseil considérant que la situation économique, sociale et démographique de la Bretagne continue de s'aggraver, demande que soit déposée rapidement une loi programmant le développement régional ». Dans la même logique il s'associa aux actions du C.E.C.O.R. (Comité d'Expansion de la Cornouaille) que le conseil municipal subventionnait « s'opposant à la centralisation, aux décisions parachutées de Paris invitant les Cornouaillais à revendiquer un pouvoir d'initiative ». A ce sujet une réunion fort intéressante suivie d'un débat ayant pour thème la « Cornouaille face à son avenir » eut lieu le 6 juillet 1972.

Sébastien était un acteur particulièrement engagée de la vie communale : il vécut intensément tous les événements heureux et malheureux qui ponctuèrent ses mandats. Chrétien convaincu, il participait à la vie de la paroisse. Conformément à la coutume ancestrale il accueillit solennellement en 1954 à Stang ar Goff, le nouveau recteur M. Kerroc'h qui succéda pendant 15 ans à M. Mevellec en poste depuis 1934. C'est durant la présence de M. Corvest, le 25 mai 1980, qu'eut lieu la commémoration du 9<sup>ème</sup> centenaire de l'église Saint-Tudy, joyau de notre patrimoine, cette cérémonie fut télévisée.

Terrassé par la maladie, il est décédé en 1983 quelques jours avant les élections municipales.

## **Ses réalisations majeures**

### **Voirie**

- Restructuration complète de la voie départementale (CD2) Pont-l'Abbé – Loctudy.
- Construction de la route du Steir menant de Larvor à Lesconil et participation à la construction du pont. Cet investissement qui a fait l'objet d'âpres discussions ( nos élus souhaitant que le pont enjambe le Steir entre Beg al Lanm et le Ridou) a contribué à mettre fin à l'isolement de Larvor. « La construction d'un pont rendrait de grands services aux population de Larvor et de Lesconil et présenterait en même temps un grand intérêt sur le plan touristique » (délibération du 14/4/57).
- Réalisation de la déviation rue du Commandant de Carfort reliant Kerilis et la cale qui a profondément modifié la physionomie du bourg (1965).
- Construction et refonte de voies vicinales : Pontual, Kervilizic, Kergall, Kerguiffinan, Corn Lan ar Bleis, Kerogan, Ezer Lodonnec, Le Suler-Le Dourdy, VC5 Palue du Cosquer à Hent Croas, VC13 de Kergoff à Lodonnec.

### **Bâtiments communaux**

- Construction d'une Mairie-Poste en 1963 et aménagement avec agrandissement en 1977 de la place des Anciens Combattants.
- Garages et ateliers municipaux à Gleuvian
- Local pour les pompiers (près de la mairie) pour le corps des sapeurs pompiers qui participent activement à la sécurité de la population.
- Aménagement du Foyer de l'Amitié à l'ancienne école publique des filles (1976).
- Participation aux travaux d'entretien de l'église paroissiale classée monument historique et des chapelles, notamment Saint-Oual.
- Récupération par la commune du calvaire de Kerhervant à l'issue de longues actions contentieuses contre un voisin qui se l'appropriait..
- Création d'un nouveau cimetière à Kergolven.

### **Lotissements**

- à caractère social : Les Genêts, Kergall, Ty Glaz, Coadigou, Kervéréguen, Kerdoen, Kergoff.
- Kerandouret, Kergolven, Langoz, Kerafédé, Poulpeye, Gleuvian, Ezer.

Electrification et distribution d'eau potable. Opérations effectuées en liaison avec le S.I.V.O.M du canton de Pont-l'Abbé

- En 1953 inauguration des postes de Saint-Quido et de Pont-l'Abbé
- Construction d'un château d'eau au Suler
- Zone artisanale de Hent Croas
- Un premier plan d'urbanisme a été approuvé en 1967.
- Un schéma d'aménagement du littoral a été élaboré le 6 septembre 1974, en vue de conforter la pêche, la plaisance et le tourisme.

C'est dans le domaine de l'urbanisme que l'action de Sébastien Guizio fut la plus attaquée, notamment au cours de la campagne électorale de 1977. D'ailleurs les écologistes lui attribuèrent le « Prix Chardon ». Il répondit à cette critique dans le Télégramme (interview précité du 14 mars 1977) On lui a reproché d'urbaniser la commune de façon anarchique. A cela il réplique qu'il applique le règlement et le plan d'urbanisme aussi exactement que possible mais avoue que lorsqu'un jeune veut construire sur un terrain ne répondant pas à toutes les normes exigées, il n'hésite pas à lutter contre les instances supérieures pour obtenir une dérogation, « dans un but humanitaire et social ».

« Autre reproche : il laisse construire sur les dunes. Là encore, M. Guizio explique que la municipalité n'ayant pas les moyens d'assurer la sécurité des dunes, ce sont les gens qui y construisent qui assurent eux-mêmes la protection. « La sécurité passe avant l'écologie ».

C'est deux attaques sont considérées par M. Guizio comme des maladresses. « Je recommencerais encore s'il le fallait » disait-il.

### **Ports et littoral**

Port de plaisance

- Installation de 118 corps-morts.

#### Port de pêche

- Intervention auprès du Conseil Général et de la Chambre de Commerce de Quimper pour l'agrandissement des installations portuaires.
- Construction de nouveaux quais et d'une halle de ventes (opérations réalisées en 1956, 1962, 1965 et 1974).
- La récolte du goémon qui fit l'objet de nombreux arrêtés municipaux jusqu'en 1950 perdit petit à petit de son importance.
- Participation à la création de la station de sauvetage. Suite au naufrage de l'Etoile du Pôle (6 disparus le 23 mars 1958), le Maire écrivit une lettre aux Hospitaliers Sauveteurs Bretons (H.S.B.) demandant la création d'une station à Loctudy pour assurer la surveillance et la protection du plan d'eau entre l'Odet et les Glenans. Le consul attribua une subvention de 100 000 francs et lança une souscription. Un canot à moteur tous temps « le Guepratte » fut affecté à la station qui fut rattachée à la Société Nationale du Sauvetage en Mer après la fusion en 1967 des H.S.B. avec le S.N.S. (Société Nationale de Sauvetage). L'activité de la station est relatée dans l'ouvrage « En attendant Margodig » rédigé par Noëlle Cousinié.

#### Hygiène

- Station d'épuration pour l'assainissement collectif.
- Blocs sanitaires (au port, à Lodonnet, à Kerizur aux Sables Blancs, à Langoz)
- Récupération des ordures. En 1955 un camion-benne est acheté pour remplacer la voiture hippomobile.

#### Sécurité

- Achat d'une maison rue Jeanne d'Arc pour héberger les gendarmes en poste durant l'été.
- Participation de la commune au confortement des dunes de la Palue du Cosquer (subvention à l'Association du Steit-Kerdour).
- La protection contre la mer a toujours constitué un sujet préoccupant, le secteur de Kergall fut inondé le 13 février 1962.
- La commune a participé au financement de balises en mer (Men Du, Tourelle des Bleds).
- Une moto-pompe est attribuée au corps de Sapeurs pompiers.
- Création d'un poste de secours à la plage de Langoz.

#### Enseignement

- Groupe scolaire « Jules Ferry » de Kerandouret en 1964 où sont regroupés les garçons et les filles. Les écoles publiques des garçons (dans l'ancienne mairie) et des filles s'étaient révélées vétustes et insuffisantes.
- Refonte du groupe scolaire de Larvor (dans l'école des garçons) avec regroupement, en 1972, de tous les élèves. Une classe maternelle avait été créée en 1952.
- Application aux écoles privées du Bon Ange et de Saint Tudy des dispositions législatives nécessaires permettant une participation communale à leurs dépenses de fonctionnement (loi Barangé – loi Debré 1958) En 1967 signature d'une convention à l'école Saint Tudy (le regroupement des garçons et des filles dans ce groupe scolaire se fit en 1973).

#### Jeunesse et sport

- Aménagement du stade municipal de Kergolven (1961). L'association « Foyer des Jeunes » créée en y est implantée après avoir fonctionné dans des salles louées à la cale (ancien magasin Peron) et au cinéma Saint-Tudy. La principale motivation de ce projet de création d'une maison des jeunes se trouve dans la délibération du conseil municipal du 3 décembre 1961. « Les jeunes gens pourraient y trouver tout ce qui est nécessaire à leur développement intellectuel (bibliothèque, salle de conférences, jeux).
- Création d'un terrain de football à Kerandouret (1976)
- Création de courts de tennis à Gleuvian.

#### Réserves foncières

- Achat de 55 000 mètres carrés de terrain à Glevian et Kerandouret
- Aménagement du camping municipal et de parking à proximité des plages (Langoz, Sables Blancs).
- Réparation des dégâts de la tornade du 6 juillet 1969.

### **Vœux**

- En 1954, le conseil se prononça contre la suppression de la justice de paix de Pont-l'Abbé, structure pourtant bien utile localement, à preuve la création depuis des conciliateurs et des juges de proximité.
- En 1956 il s'éleva contre la pollution des mers et le dégazage.

En 1958 (02 02) le conseil refusa d'accorder une subvention à la chambre de commerce de Quimper pour la création d'un golf à la Forêt-Fouesnant. L'antagonisme Bigouden et Fouesnantais apparaît à la lecture de la motivation du refus : « La création envisagée n'aurait pratiquement aucune influence sur les estivants séjournant à Loctudy et serait plutôt de nature à attirer la clientèle vers le canton de Fouesnant au détriment des autres stations ». Fort heureusement depuis, un pont a été construit et les golfeurs bigoudens trouvent un endroit pour pratiquer leur sport en Pays de Cornouaille.

En 1978 il invita l'établissement public régional de Bretagne à participer au financement de cinq hauturiers.

### **Ses équipes**

Durant ses mandats successifs il eut pour adjoints :

En 1953

- Joseph Le Cleac'h
- Jean-Louis Autret
- Noël Le Floc'h

En 1959

- Joseph Le Cleac'h
- Joseph Peron
- Christophe de Penfentenyo
- Noël Le Floc'h

En 1965

- Joseph Peron
- Christophe de Penfentenyo
- Marcel Cariou
- Jacques Gloaguen

En 1971

- Christophe de Penfentenyo
- Marcel Cariou
- Jacques Gloaguen
- René Chever

En 1977

- Joël Andro
- Marcel Cariou
- Christophe de Penfentenyo
- René Chever
- Auguste Volant
- Hubert Demange

Le secrétariat de la mairie fut assuré jusqu'en 1967 par Yves Le Reun, puis par Guy Pracès.  
Les gardes champêtres furent successivement Yves Keraël jusqu'en 1957 et Yves Bideau.

Le bilan de son mandat est important : soucieux de l'adaptation de sa commune à son temps Sébastien Guiziou a opéré des réalisations dans tous les domaines de compétence de la municipalité. Il mena son action en gestionnaire soucieux de limiter le montant des emprunts et des impôts locaux.

Ses mérites ont été triplement reconnus : par le Président de la République qui lui a attribué en 1970 la Croix de la Légion d'Honneur, par le département du Finistère qui lui a décerné la Médaille d'Or Départementale et Communale, enfin par sa commune qui a donné son nom à son artère principale qui mène du bourg à la cale. Au cours des obsèques, le 4 mars 1983, pendant les quelles son adjoint et ami Christophe de Penfenfeno, a prononcé son éloge funèbres, une foule nombreuse composée de personnalités et de concitoyens, lui a rendu un hommage bien mérité.

### Sources

- Bulletin Municipal N° 1 de 1970.
- Recueil des délibérations municipales de 1950 à 1983.
- Revue « Dialogue » N° 9 du 24 avril 1975.
- Histoire de la Bretagne et des Bretons de Joël Cornette (Editions du Seuil)
- Histoire de Bretagne Skol Vreizh « La Bretagne au 20<sup>ème</sup> siècle »
- Le Finistère de la préhistoire à nos jours (Editions Pordessoules)
- Le Pays Bigouden à la croisée des chemins. Actes du colloque de Pont-l'Abbé (19, 20, 21 novembre 1975)
- Registre des délibérations du S.I.V.O.M. du canton de Pont-l'Abbé et de Plonéour-Lanvern
- L'avenir de la Bretagne par René Pleven (Editions Calman Levy)